



Politique environnementale

Antea Group France

Antea Group

Understanding today.
Improving tomorrow.

La décennie qui s'ouvre est décisive pour la maîtrise du réchauffement climatique. Les accords de Paris de la COP 21 l'indiquent de façon explicite, un point d'inflexion très net dans la réduction des gaz à effet de serre (GES) doit se matérialiser d'ici à 2030. Nous voulons porter cette conviction dans nos missions d'ingénierie mais également dans nos pratiques de travail au quotidien.

Notre adhésion au programme Global Compact des Nations Unies nous a permis d'amorcer nos premiers engagements en matière de développement durable. Notre médaille d'Or Ecovadis sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) d'Antea Group France nous conforte dans l'idée que nous avons déjà les clés pour avancer dans la voie d'une démarche vertueuse pour l'entreprise, pour les salariés, les partenaires et les clients.

Nous avons souhaité poursuivre notre engagement en matière de développement durable au travers de la signature de la « Charte Pour le Climat » de Syntec Ingénierie. Nous nous engageons ainsi à être force de propositions dans nos missions et nos projets pour en réduire l'empreinte carbone, ainsi qu'à adopter durablement des pratiques sobres en carbone et performantes du point de vue des ressources et de l'environnement en général.

Nous prenons en 2020 trois premiers engagements pour matérialiser notre volonté :

- Nous prenons la décision de limiter l'impact des déplacements liés à l'activité de l'entreprise en passant au moins 10% du parc automobile en flotte hybride. Nous privilégions pour cela des véhicules construits en France.
- Nous engageons un programme d'actions sur l'ensemble de nos implantations afin de poursuivre l'organisation du tri des déchets, diminuer leur quantité, et supprimer l'utilisation des plastiques à usage unique d'ici à la fin 2020.
- Nous réaliserons en 2020 le bilan carbone de l'entreprise qui constituera le référentiel sur lequel nous définirons nos objectifs de réduction des émissions.

L'année 2020 sera celle de l'état initial. Ces engagements sont ceux que nous portons pour cette année, ils nous permettront d'amorcer notre démarche, ils ne sont ni exclusifs ni limitatifs. L'organisation d'audits environnementaux en agence ainsi que des tables rondes pour recueillir les idées du plus grand nombre nous permettront par ailleurs, de compléter notre état des lieux pour pouvoir ainsi mieux définir nos priorités d'actions.

Nous pouvons et voulons être force de proposition pour aider nos clients à améliorer la qualité environnementale de leurs projets et minimiser les émissions de GES. Cet engagement fait partie intégrante de notre projet d'entreprise.

Plus d'informations

Pour nous contacter :



Pauline VALLEZ

Responsable Politique Environnementale
pauline.vallez@irh.fr
05 34 42 27 70 / 06 40 66 74 59



Nadra SIMON-TAJAN

Responsable QSSE
nadra.simontajan@anteagroup.com
06 07 76 80 16



Pascal VOYEAU
Directeur Général